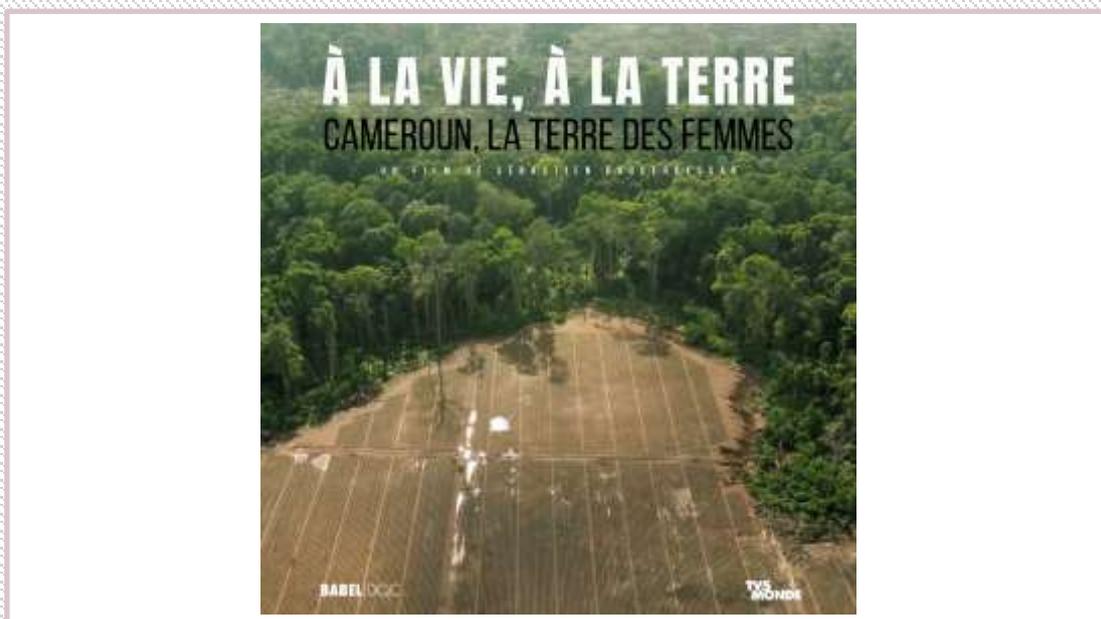


FESTIVAL

ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes



FICHE FILM

A la vie, A la Terre : Cameroun, la terre des femmes

Sébastien Daguerressar, Stéphanie Lebrun, Chloé Nabédian / 2023 / BABEL DOC, TV5 Monde / 68' / Français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, du fonds de dotation Equité Partagée de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et du fonds Olga Triballat. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
NOTRE AVIS	4
INTENTION	5
SÉQUENÇAGE.....	7
PROTAGONISTES.....	9
POUR ALLER PLUS LOIN	9
Dérèglements climatiques : des impacts inégalement répartis	9
La monoculture industrielle et l'accaparement des terres	11
La lutte pour le droit foncier des femmes, actrices de la résilience écologique .	11
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	12
Profil d'intervenants potentiels	12
Questions pour entrer dans le débat.....	13
Lien avec les interdépendances Nord/Sud	13
Lien avec les questions de genre	13
Idées d'animation avant/après la projection	14
Ecueils à éviter.....	14
Fiches thématiques	14
BIBLIOGRAPHIE	16

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

A la vie, à la terre : Cameroun, la terre des femmes

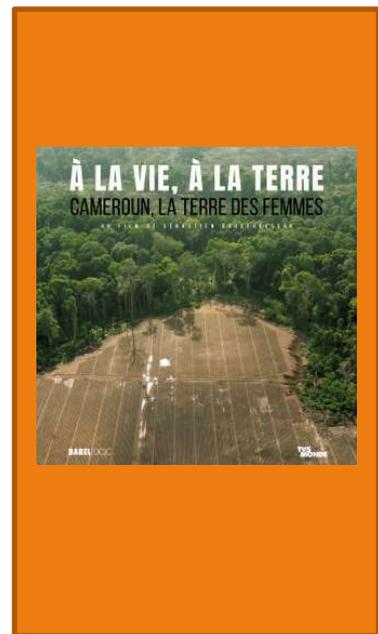
Sébastien Daguerressar, Stéphanie Lebrun, Chloé Nabédian / 2023 / BABEL DOC, TV5 Monde / 68' / Français

Climat, genre, appauvrissement des sols, agriculture, transformation, politiques publiques, monocultures industrielles, pesticides, qualité de l'eau, commerce international, accaparement des terres

Cameroun

Poumon de la planète, réserve de biodiversité, rempart contre la montée des eaux, la mangrove du Cameroun est aujourd'hui menacée par les coupes sauvages et le dérèglement climatique. Les femmes, qui cultivent les champs, subissent au quotidien les effets des événements climatiques extrêmes. Sur la terre ferme, dans le Sud, des milliers d'hectares de forêt sont sacrifiés aux monocultures agroindustrielles d'hévéa et d'huile de palme : un choix économique perçu comme nécessaire au développement du pays, mais qui génère des gaz à effet de serre et perturbe gravement la faune et la flore.

Cécile Bibiane Ndjebet consacre sa vie à la protection de la nature. Ce combat, elle le mène depuis plus de trente ans aux côtés des agricultrices camerounaises. Dans les pas de cette ingénieure agronome, lauréate du prix Champions de la Terre – la plus haute distinction environnementale des Nations unies –, le film propose un regard sensible sur celles et ceux qui affrontent les bouleversements climatiques et s'efforcent de s'y adapter. Rencontre avec des scientifiques, des autochtones, des fumeuses de poissons, des pêcheurs...



NOTRE AVIS

En prenant comme sujet central l'adaptation face aux dérèglements climatiques, ce documentaire met en lumière le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et la préservation de la biodiversité au Cameroun. De nombreux enjeux sont abordés dans le film, notamment celui de la déforestation et des monocultures industrielles. Grâce à des témoignages saisissants, le film *A la vie, A la Terre : Cameroun, la terre des femmes* illustre les luttes locales et les initiatives individuelles et collectives pour préserver les terres et s'adapter à un environnement de plus en plus menacé. Le film offre un outil précieux pour sensibiliser aux enjeux environnementaux et aux injustices sociales en Afrique Centrale, avec des parallèles possibles en France et dans d'autres territoires. Adapté à un public scolaire et au grand public.

INTENTION

Interview de Cécile Bibiane Ndjebet, protagoniste du film, réalisée le 16 juillet 2025

Comment en êtes-vous venue à participer à ce film ?

En 2022, j'ai été désignée Championne de la Terre par les Nations Unies. La directrice du programme *À la vie, à la Terre* en a été informée, et elle a alors cherché à me contacter pour me proposer de participer à ce film.

Je trouve le film très réussi. J'y raconte ma trajectoire et surtout mon combat : améliorer l'accès des femmes à la terre. C'est un engagement que je porte depuis longtemps, hérité de ma mère qui, comme on le voit dans le film, m'a beaucoup appris.

Je voulais montrer combien la femme – en particulier la femme africaine, et plus précisément camerounaise, que je connais bien – porte un immense défi. On lui reconnaît le rôle de nourricière, d'économiste du foyer, de pilier du développement familial. Et pourtant, on ne lui donne aucun droit, notamment sur la terre. Il faut absolument que cela change.

Quelle est la situation actuelle des droits fonciers des femmes au Cameroun et dans la région ?

Dans de nombreux pays d'Afrique, la situation est similaire à celle du Cameroun : les femmes n'ont pas de droit de propriété sur les terres dites traditionnelles. Elles peuvent avoir des droits sur des terres achetées, mais pas sur celles qui sont héritées ou familiales.

Sur ces terres, les femmes ont un droit d'usage, mais pas de contrôle. Et tant que l'on ne contrôle pas la terre, on ne peut pas décider librement de son utilisation.

Cette situation se retrouve au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon, en RDC, au Ghana, au Libéria, au Togo, au Bénin... Partout, ce sont les hommes qui contrôlent les terres traditionnelles. Les femmes peuvent les cultiver – souvent pour des cultures vivrières de courte durée – mais ne peuvent pas y planter des arbres, par exemple. Parce qu'un arbre, c'est un investissement de 30 à 50 ans. Et on leur dit : « Ce n'est pas ta terre. »

Il y a quelques signes de changement, dans certaines familles, dans certains villages, portés par les crises actuelles, notamment la crise climatique. Et je crois que l'action des femmes en faveur du climat peut aussi leur permettre d'obtenir une forme de sécurité foncière plus durable.

Quel lien faites-vous entre l'accès à la terre et la lutte contre les dérèglements climatiques, et quel rôle les femmes ont-elles à jouer ?

Le climat change drastiquement ici. Le changement climatique est de plus en plus visible et de plus en plus grave. Même ceux qui en doutaient commencent à le reconnaître.

Les femmes jouent un rôle clé dans la réponse à cette crise. Elles développent des initiatives d'adaptation, mais aussi des actions d'atténuation. Par exemple, elles restaurent les écosystèmes : elles créent des pépinières, plantent des arbres, sensibilisent leur communauté, forment les jeunes, pratiquent l'agroforesterie... Elles combinent les cultures vivrières et les arbres, ce qui permet de nourrir leur famille, de générer des revenus, d'améliorer la fertilité des sols et de contribuer à la résilience climatique.

Avec Cameroon Ecology¹ et le Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF), nous encourageons ces activités pouvant renforcer l'accès des femmes à la terre. Nous travaillons aussi à sensibiliser les maris, pour qu'ils reconnaissent le rôle fondamental de leur épouse dans la gestion des terres. Mais il faut aller plus loin : que les pères lèguent des terres à leurs filles, que les maris reconnaissent officiellement les droits de leurs femmes. Car trop souvent, à leur décès, les frères ou cousins s'approprient la terre, laissant la veuve démunie.

Je ne peux évidemment pas dire que le dérèglement climatique favorise ci ou ça, parce que je ne peux pas dire qu'il faut continuer à l'encourager. Mais à l'état actuel, on peut développer des mécanismes qui permettent de contenir la crise climatique, d'améliorer les conditions de vie des populations, et les droits fonciers des femmes et des jeunes filles.

Bien sûr, il faut les politiques favorables, donc on travaille au niveau politique, mais au niveau de base, il faut vraiment renforcer nos efforts autour de la propriété foncière, en passant par exemple par le reboisement des espaces dégradés.

Quels messages souhaitez-vous faire passer au public du festival, notamment en France et en Afrique ?

Mon premier message, c'est que le changement climatique est une réalité. Il nous concerne toutes et tous, à tous les niveaux, et chacun peut agir. Même de petits gestes, faits quotidiennement, peuvent avoir un impact inattendu.

Mon deuxième message, c'est qu'il existe déjà sur le terrain des initiatives puissantes, mais peu visibles car encore à petite échelle. Or, lorsqu'on les regroupe, elles ont un effet considérable. Si on les soutient et qu'on les déploie à plus grande échelle, leur impact positif sera rapide et tangible.

Le troisième message, c'est que restaurer la nature exige trois formes de volonté : personnelle, politique et collective. Il s'agit d'une solidarité nécessaire. Car nous sommes tous embarqués dans le même destin. Dans un avion qui s'écrase, aucune classe n'est épargnée.

Enfin, il faut responsabiliser les jeunes, qui sont capables d'inventer des solutions innovantes, et soutenir les femmes, qui mènent sur le terrain des actions extraordinaires pour réparer ce qui a été détruit.

Chacun et chacune peut agir à son niveau pour protéger notre environnement, notre planète, notre avenir commun.

¹ ONG fondée par Cécile Bibiane Ndjebet

SÉQUENÇAGE

Introduction

00:00:00 à 00:04:52

Au Cameroun, la mangrove représente un écosystème unique au monde, captant le carbone et protégeant les côtes du pays. Cécile Ndjebet est une des premières femmes diplômées en foresterie et veut sauver la forêt de coupes illégales. Elle explique l'urgence climatique dans laquelle se trouve le Cameroun et fera rencontrer les personnes œuvrant à la protection de la biodiversité. Découverte du village natal de Cécile Ndjebet, pour en savoir plus sur son parcours et les origines de son engagement pour l'environnement et les femmes rurales.

Les femmes rurales : protectrices des terres

00:04:52 à 00:10:52

Les femmes travaillent les terres ensemble et constatent les dégâts causés par les dérèglements climatiques (sécheresses, inondations, bouleversements des saisons). « On vit essentiellement des champs. Et là ça suffit à peine à nous nourrir ». Bien qu'elles cultivent ces terres, les femmes ne peuvent pas en hériter : ce sont les hommes qui en sont propriétaires. Il y a un enjeu d'autonomie pour les femmes. Cécile Ndjebet forme les femmes à des pratiques agricoles plus durables et permettant une meilleure résilience. A cause des sécheresses, les aliments traditionnels ne se cultivent plus comme avant, et les familles doivent acheter du riz pour leur alimentation quotidienne.

Les forêts communautaires

00:10:52 à 00:16:55

Depuis plus de trente ans, Cécile Ndjebet accompagne la création de forêts communautaires dont la gestion est confiée à des ensembles de villages. Ces forêts appartiennent à l'Etat, qui donne un agrément de 25 ans pour la gestion communautaire. Il y en a 136 au Cameroun. L'exploitation des ressources de ces forêts est strictement réglementée et les revenus générés sont utilisés pour des infrastructures. « Tout n'est pas rose, mais c'est déjà bien ».

Formations – village de Log Dikit, région du littoral

00:16:55 à 00:21:12

Pour protéger les femmes des aléas climatiques, Cécile les forme aux techniques de gestion et de transformation. Cela leur permet d'ajouter une plus-value dans leurs productions en vendant des produits transformés, comme des chips de bananes plantain. Elle les forme également à travailler avec les pépinières, leur permettant de faire des économies sur l'achat de pousses, mieux s'adapter au climat, et mieux maîtriser leurs rendements.

Le rétrécissement des terres – Kribi, région du Sud

00:21:12 à 00:42:39

Montée des eaux, érosion des côtes : la mer avance dangereusement sur les terres, compromettant un certain nombre d'infrastructures indispensables et mettant en péril les activités des pêcheurs, qui se verront privés de débarcadère.

La pression des industries : l'exemple de la plantation CAMVERT

Les activités industrielles menacent également les terres, que ce soient les sites d'exploitation minière ou l'agro-industrie. Des milliers d'hectares de forêt sont défrichés pour des monocultures industrielles, comme les palmiers à huile ou l'hevea, au détriment de la biodiversité et de l'environnement. Il n'y a plus assez d'espace pour les populations. Le

Cameroun est le plus gros producteur africain d'huile de palme : mais à quel prix ? Dans ces cultures aussi, ce sont majoritairement des femmes qui travaillent la terre. Bien que des emplois soient produits, le défrichement des forêts pour la monoculture industrielle pousse les éléphants à fuir, détruisant les champs dans les villages voisins. Les habitants souffrent de l'installation des monocultures de palmiers qui impactent gravement leurs conditions de vie et de travail. Face aux dégâts de l'agro-industrie, les habitants interpellent les responsables politiques à tous les niveaux.

Un système qui n'est pas remis en cause par les autorités

00:42:39 à 00:47:25

Face aux réclamations, les décideurs politiques mettent en œuvre des systèmes de compensation pour les habitants. Cependant, le modèle agroindustriel n'est jamais remis en cause. Une question se pose : la création d'emplois vaut-elle la destruction de l'environnement, de cultures vivrières et médicinales ?

Les femmes : les dernières écoutées

00:47:25 à 00:49:00

Alors même qu'elles sont les principales concernées par l'agriculture, les femmes ne sont associées dans aucune décision, qu'il s'agisse de l'installation de monocultures ou de leur contestation. Elles ne sont pas consultées.

L'épandage de pesticides et l'appropriation des terres

00:49:00 à 00:59:00

La plupart des agro-industries au Cameroun ont recours à des pesticides très polluants, mettant à mal la biodiversité et l'eau utilisée par les habitants dans leurs activités et leur consommation. Certains produits sont interdits mais certains les utilisent encore. Des producteurs doivent traverser les plantations de monoculture afin d'accéder à leurs parcelles situées sur des terrains pentus, particulièrement difficiles à cultiver. On ne leur laisse pas grand-chose. Ils ont beau cultiver bio, l'épandage de pesticides à proximité pollue leurs parcelles. Même les sites sacrés se trouvent désormais au milieu des monocultures. « Nous sommes les hommes de la forêt, et on nous a enlevé de la nature. »

Les résidus de la colonisation

00:59:00 à 01:00:49

Le système d'attribution des terres remonte à la période de colonisation du Cameroun, qui avait pour but l'exploitation des territoires avec l'arrivée de grandes concessions. Ces logiques perdurent dans les politiques actuelles du Cameroun, malgré ses dégâts sur les populations et l'environnement. Il est nécessaire de trouver des systèmes alternatifs.

La pollution plastique

01:00:49 à 01:08:31

A proximité des villes, des centaines de kilomètres de canaux de drainage sont chargés de plastiques, obstruant l'évacuation des eaux et causant des inondations. 1/3 des ordures ne sont pas ramassées. Nous rencontrons Ursula, une étudiante qui s'engage contre la pollution plastique en nettoyant les cours d'eau de sa ville et en portant un message optimiste. « Il faut que les femmes soient devant » assure Cécile Ndjebet.

PROTAGONISTES

- Chloé Nabedian – journaliste
- Cécile Ndjebet – fondatrice de Cameroon Ecology
- Victoire Ndjab – agricultrice
- Victoire Makon – agricultrice
- Françoise Malek – agricultrice
- Dieudonné Malek – délégué de la forêt communautaire de BOPO
- Jules Mayo – conseiller de la forêt communautaire de BOPO
- Christine Ngo Nlend – entrepreneuse agricole
- Raphaël Onguéné – océanographe physicien
- Vincent Baboga – pêcheur
- Samuel Nguiffo – juriste, activiste écologiste
- Mohamadou Dialo – responsable développement durable, CAMVERT
- Salomé Nguिताа – ouvrière agricole, CAMVERT
- Majesté Franklin Mossenga – chef de village, Campo Beach
- Hortense Abang – agricultrice
- Francis Igor Bamock – sous-préfet, Campo Beach
- Henriette Mbella – habitante de Campo Beach
- Samuel Ngifo – activiste écologiste
- Emmanuel Elong – agriculteur activiste
- Ursula Dounito – étudiante, militante écologiste

POUR ALLER PLUS LOIN

Dérèglements climatiques : des impacts inégalement répartis

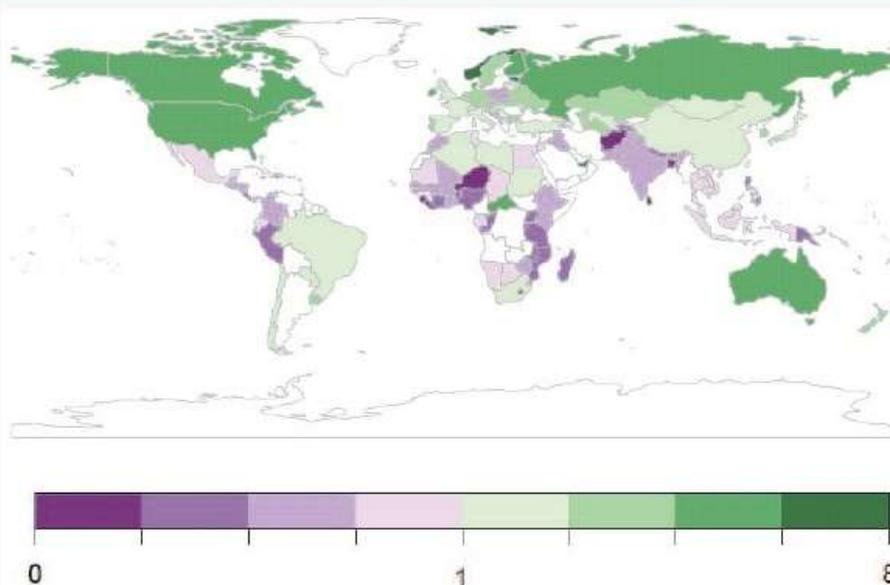
Les dérèglements climatiques n'affectent pas tous les individus ni tous les territoires de la même manière. Premièrement, les pays du Sud subissent plus fortement les aléas climatiques que les pays du Nord. En effet, près de 90% des populations les plus vulnérables aux risques climatiques se trouvent en Afrique et en Asie du Sud-Est, notamment en raison de climats plus extrêmes mais aussi par manque de préparation face à ces risques². De plus, la responsabilité historique du réchauffement observé est majoritairement portée par les pays industrialisés, représentant plus de 55% des émissions cumulées depuis 1850. Cette inégalité entre la responsabilité et la vulnérabilité aux dérèglements climatiques est illustrée par la carte ci-dessous³.

² Article scientifique, Céline Guivarch et Nicolas Taconet, revue de l'OFCE, « Inégalités mondiales et changement climatique », 2020 : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/3-165OFCE.pdf>

³ Ibid

Carte 1

Contribution et réception des impacts du réchauffement climatique



Note : Le ratio Émission-Émergence (échelle logarithmique) rapporte la contribution des émissions aux impacts à venir. Une valeur supérieure à 1 signifie qu'un pays est relativement plus responsable du réchauffement climatique qu'il n'en subira les impacts. Voir les Cartes 2 et 3 pour les deux composantes du ratio.

Source : Données de Frame *et al.*, 2019.

Les inégalités face aux dérèglements climatiques se constatent également au sein même d'un territoire. Dans de nombreuses communautés, notamment en Afrique, les femmes sont particulièrement vulnérables à la famine, la pauvreté, et aux violences engendrées par les dérèglements climatiques dont la sécheresse et la dégradation de ressources comme l'eau. Ce sont souvent elles qui assurent la collecte de nourriture, d'eau et de combustible, elles sont donc les premières touchées quand ces ressources se raréfient à cause des dérèglements climatiques⁴.

Zoom sur les forêts de mangrove au Cameroun⁵

Dans les régions côtières au Cameroun, les mangroves constituent des écosystèmes très riches. Elles protègent les littoraux de l'érosion, atténuent les effets des tempêtes et inondations et stockent de grandes quantités de carbone. Les mangroves abritent une biodiversité précieuse dont dépendent directement les communautés locales pour leur subsistance, notamment les femmes fumeuses de poisson dans la région de Kribi. Cependant, elles sont aujourd'hui grandement menacées par l'urbanisation, le développement d'activités agroindustrielles et l'exploitation illégale du bois. Cette dégradation fragilise la résilience écologique et alimentaire des communautés locales.

⁴ Article explicatif de ONU Femmes, « Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique », 2025, <https://www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-corrrelations-entre-les-inegalites-de-genre-et-le-changement-climatique>

⁵ Ressource de la FAO, « Sustainable community-base management and conservation of mangrove ecosystems in Cameroon » (Gestion communautaire durable et conservation des écosystèmes de mangrove au Cameroun), 2022, <https://www.fao.org/gef/knowledge/knowledge-detail/sustainable-community-based-management-and-conservation-of-mangrove-ecosystems-in-cameroon/en>

La monoculture industrielle et l'accaparement des terres

Au Cameroun et ailleurs en Afrique occidentale et centrale, des hectares de forêt sont défrichés et remplacés par des monocultures de palmiers à huile. Ces forêts représentent des terres coutumières traditionnelles dont les femmes et leurs familles dépendent pour leur subsistance, qu'il s'agisse d'alimentation ou de plantes médicinales, ce qui impacte leur souveraineté alimentaire et nuit aux pratiques culturelles. Il s'agit donc d'un cas d'accaparement des terres, défini comme « la prise de contrôle légale ou non, d'un territoire (par achat, location, occupation...), qui entraîne des conséquences négatives pour les communautés locales et porte atteinte aux droits humains »⁶.

Initialement, ces plantations agro-industrielles ont été créées à l'époque coloniale et étaient appelées des « terres sans maîtres »⁷. Elles servent au Cameroun pour la production d'huile de palme mais aussi de carburants et caoutchouc. Cette standardisation agronomique qui se développe fortement dans les pays du Sud réduit la diversité des cultures utiles pour l'alimentation, rend les systèmes agricoles plus vulnérables aux aléas, dont climatiques, et augmente la dépendance aux semences industrielles et aux intrants chimiques. Les monocultures industrielles sont l'œuvre de géants de l'agro-industrie pour qui les intérêts économiques priment sur les intérêts sociaux et environnementaux.

La lutte pour le droit foncier des femmes, actrices de la résilience écologique

En Afrique, les femmes ont un rôle crucial dans la gestion durable des terres. Pourtant, la structure sociale des communautés rurales demeure dictée par des normes reléguant les fermières à du travail non payé et non reconnu, notamment au sein du foyer, tandis que les hommes sont formés et héritent des ressources et des terres. De nombreuses femmes rurales s'occupent de la terre, des animaux et des enfants, elles sont centrales à la sécurité alimentaire et à la nutrition mais ne possèdent pas de terre. Au décès de leur mari, les femmes font face à de nombreux défis pour hériter des terres, qui reviennent souvent aux hommes de la famille. De plus, les femmes sont largement exclues des processus de prise de décisions politiques concernant le sort de leurs terres.

Pourtant, l'accès au foncier des femmes permettrait de répandre des pratiques agricoles plus durables. Selon Esther Mwaura-Muiru, Directrice du plaidoyer mondial de la campagne de promotion des droits fonciers des femmes *Stand for Her Land*⁸ : « La sécurité des droits fonciers des femmes est étroitement liée à la production alimentaire viable, à la sécurité alimentaire et à la résilience climatique. Quand les femmes ont des droits fonciers stables, elles peuvent prendre des décisions sur l'utilisation de leurs terres de façons bénéfiques à l'environnement, résilientes à l'impact négatif du changement climatique, et à leurs familles. De plus, sécuriser les droits fonciers autonomise économiquement les femmes, promeut la justice économique et les droits des femmes »⁹.

Au Cameroun les femmes sont encouragées par le travail de Cécile Ndjebet, avec Cameroon Ecology et le REFACOF, à être motrices de la restauration des sols et des forêts. Elles plantent

⁶ Article du CCFD Terre Solidaire, « Accaparement des terres, un phénomène mondial », <https://ccfd-terresolidaire.org/tag/accaparement-des-terres/>

⁷ Rapport d'étude du Réseau des Acteurs de Développement Durable, « La responsabilité de grandes sociétés de monoculture agro-industrielle dans les injustices environnementales et sociales que subissent les femmes riveraines », 2019 : https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Bon_Rapport_Ok.pdf

⁸ La campagne opère en Tanzanie, en Ouganda, au Sénégal, en Ethiopie, en Colombie et au Bangladesh

⁹ Article de Women in Law and Development in Africa, « Droits fonciers des femmes en Afrique – Une étape nécessaire au progrès », 2023 : <https://wildaf-ao.org/droits-fonciers-des-femmes-en-afrique-une-etape-necessaire-au-progres-wd2023/>

des arbres, développent des pépinières et pratiquent l'agroforesterie, une technique agricole qui associe arbres et cultures sur une même parcelle, favorisant la biodiversité et la régénération des sols. Les droits fonciers agricoles des femmes et la lutte contre les dérèglements climatiques sont donc intrinsèquement liés.

Quelques chiffres...

Moins d'un propriétaire foncier sur cinq est une femme, alors qu'elles représentent près de la moitié de la main-d'œuvre agricole à l'échelle mondiale. Dans les pays en développement, les femmes produisent jusqu'à **80% des denrées alimentaires**¹⁰

A l'échelle mondiale, le nombre de femmes confrontées à l'insécurité alimentaire et à la faim est supérieur de **47,8 millions** à celui des hommes¹¹

La FAO estime que si les femmes avaient le même accès aux ressources productives que les hommes, le nombre de personnes souffrant de la faim pourrait être **réduit de 17%**, soit 150 millions de personnes¹²

Seulement 12% des 881 ministères nationaux de l'environnement dirigés par des élus le sont par des femmes¹³

Au Cameroun, environ **70% des femmes** vivent en milieu rural et dépendent de la cueillette de fruits, de noix et d'herbes médicinales dans les forêts pour assurer un revenu à leur famille¹⁴

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- Agences : ONF-OFB – Agences de l'eau
- Sylviculteur.ice.s
- Représentant.e.s mission haie
- DRAAF
- Représentant.e.s GIEC
- Association écoféministe

¹⁰ Chronique des Nations Unies, rédigée par Tarja Halonen, « Garantir les droits fonciers des femmes pour renforcer l'égalité des sexes, la sécurité alimentaire et l'émancipation économique », 2023 : <https://www.un.org/fr/chronique-onu/garantir-les-droits-fonciers-des-femmes-pour-renforcer-l-e2%80%99%93%A9galit%C3%A9-des-sexes-la-s%C3%A9curit%C3%A9>

¹¹ Article explicatif de ONU Femmes, « Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique », 2025, <https://www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-corr%C3%A9lations-entre-les-inegalites-de-genre-et-le-changement-climatique>

¹² Chronique des Nations Unies, rédigée par Tarja Halonen, « Garantir les droits fonciers des femmes pour renforcer l'égalité des sexes, la sécurité alimentaire et l'émancipation économique », 2023 : <https://www.un.org/fr/chronique-onu/garantir-les-droits-fonciers-des-femmes-pour-renforcer-l-e2%80%99%93%A9galit%C3%A9-des-sexes-la-s%C3%A9curit%C3%A9>

¹³ Ibid

¹⁴ Récit du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, « Cécile Bibiane Ndjebet milite pour les droits des femmes ainsi qu'un avenir plus vert », 2022 : <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/cecile-bibiane-ndjebet-milite-pour-les-droits-des-femmes-ainsi-quun>

- INRAE
- L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
- Intervenant.e.s internationaux.ales
- Envol Vert (coût de l'alimentation et déforestation)
- Chercheur.euse spécialisé dans l'étude du changement climatique
- Membres d'ONG féministes et de protection d'environnement et de lutte contre le changement climatique
- Réseau Action Climat / Youth for Climate

Questions pour entrer dans le débat

- Quels sont les impacts de la déforestation sur la vie des populations locales, des populations les plus vulnérables ?
- Quelles sont les conséquences du changement climatique sur le travail et le quotidien des femmes ?
- Le dérèglement climatique affecte-t-il tous les agriculteurs et agricultrices du monde de la même manière ?
- Peut-on parler de justice climatique sans justice foncière ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Quels sont les effets du changement climatique ressentis en Europe ? et en Afrique ? Quelles sont les similarités et les différences ?
- A quels paradigmes les logiques d'accaparement des terres sont-elles associées ?
- En quoi nos consommations peuvent-elles impacter des pays comme le Cameroun ?
- Le système foncier en Afrique est-il encore marqué par l'héritage colonial ?
- Que pouvons-nous faire à notre échelle pour améliorer la situation dans les pays du Sud ?

Lien avec les questions de genre

- Difficultés d'accès au foncier pour les femmes
- Pourquoi les femmes sont-elles les premières victimes du changement climatique, mais aussi les premières à porter des solutions ?
- En quoi la forme de colonialité mentionnée ci-dessus est-elle intersectionnelle ?
- Quelle est la situation des agricultrices en Afrique ? Renseignez-vous sur une situation précise dans un pays africain, sur les conditions de travail et la répartition genrée des tâches pour enrichir votre approche sur la place des femmes dans l'agriculture.

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

- Les fresques ([écoféminisme](#), [de la forêt](#), du [climat](#), [agri-alim...](#))
- [Jeu de la pâte à tartiner \(Anis Etoilé\)](#)
- [Agro challenges](#) + agro challenges forêt
- [Jeu éco système Mangrove \(GRDR\)](#)
- [Jeu du pas en avant](#) « Femmes et agriculture »
- [L'écologie décoloniale](#) (Lafi Bala)
- [Jeu « positionnements sur la souveraineté alimentaire »](#)
- Jeu « [Solidarité et Afrique](#) »
- Jeu « [Défense du droit à la souveraineté alimentaire](#) »
- Outil pédagogique : « [Les 10 réalités sur les inégalités hommes femmes dans le monde agricole ouest africain](#) »

Ecueils à éviter

- Stigmatiser les populations locales sur la pollution plastique
- Cantonner le film à la situation du Cameroun, ne pas s'ouvrir à d'autres pays, notamment à l'impact des pays du nord

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

■ [Genre et agriculture](#)

La place des femmes dans l'agriculture est influencée par les inégalités femmes-hommes qui existent dans la société dans son ensemble. Dans les pays du Sud, les femmes représentent en moyenne 45 % de la main d'œuvre agricole. D'une part, les femmes fournissent une partie du travail agricole des productions gérées par les hommes, d'autre part, elles ont leurs propres activités qui visent l'autosubsistance mais aussi l'approvisionnement des marchés. Les travaux domestiques limitent leurs activités, en particulier dans les pays du Sud avec les corvées d'eau et de combustibles. Par ailleurs, dans le domaine salarial agricole, les femmes sont très nombreuses, souvent sous l'autorité d'un homme. En Europe, beaucoup sont saisonnières, un statut particulier qui permet des protections réduites (horaires de travail, enchaînement des contrats). La très grande majorité des ouvrières agricoles des pays du Sud travaillent dans l'économie informelle sur une base journalière. Même dans l'agro-industrie, les conditions de travail respectent rarement le droit du travail national et international.

■ [Climat](#)

L'agriculture fait figure d'accusée quand on parle climat. Elle est directement et indirectement responsable du quart des émissions globales de gaz à effet de serre (GES). Mais elle est également une victime, quand frappent sécheresses et inondations. La déforestation est également pointée du doigt, alors que les forêts sont une partie de la solution. Comment changer de direction ? En transformant le système agricole et alimentaire, pour qu'il soit moins émetteur de GES et permettent l'accès de tous à une

alimentation de qualité, en avançant vers une gestion durable des forêts, puits de carbone indispensables et en faisant évoluer les politiques vers plus de cohérence au niveau mondial et local.

■ **Accaparement des terres**

Apparu en 2008, le terme « accaparement des terres » ou « land grabbing » en anglais, désigne une acquisition controversée de terres agricoles de grande superficie par des entreprises transnationales et gouvernementales. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte mondial de rétrécissement de l'offre en terres arables, de stress hydrique croissant, et de hausse de la demande alimentaire. Il est également encouragé par le développement des agro-carburants. Pour les investisseurs, ces acquisitions représentent un gain au niveau macroéconomique (augmentation du PIB et des recettes étatiques), ainsi que des aides financières à la production ou consommation d'agro-carburants. Or, ces accaparements de terres comportent énormément de risques pour les populations locales. En perdant l'accès à ces terres, elles perdent par la même occasion l'accès à leurs moyens de subsistance, engendrant une dégradation de leur sécurité alimentaire. Que faire face à l'accaparement des terres ? Sécuriser l'accès au foncier, repenser le modèle énergétique et réformer le système agricole et alimentaire sont autant de pistes à travailler en France et dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

Dérèglements climatiques : des impacts inégalement répartis

- Article scientifique, Céline Guivarch et Nicolas Taconet, revue de l'OFCE, « Inégalités mondiales et changement climatique », 2020 : <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/3-165OFCE.pdf>
- Article explicatif de ONU Femmes, « Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique », 2025, <https://www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-corrrelations-entre-les-inegalites-de-genre-et-le-changement-climatique>
- Ressource de la FAO, « Sustainable community-based management and conservation of mangrove ecosystems in Cameroon » (Gestion communautaire durable et conservation des écosystèmes de mangrove au Cameroun), 2022, <https://www.fao.org/gef/knowledge/knowledge-detail/sustainable-community-based-management-and-conservation-of-mangrove-ecosystems-in-cameroon/en>

La monoculture industrielle et l'accaparement des terres

- Rapport d'étude du Réseau des Acteurs de Développement Durable, « La responsabilité de grandes sociétés de monoculture agro-industrielle dans les injustices environnementales et sociales que subissent les femmes riveraines », 2019 : https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Bon_Rapport_Ok.pdf
- Vidéo de Humundi (anciennement SOS FAIM Belgique) Iles de Paix, « Le paradoxe de la faim », 2020, <https://www.alimenterre.org/paradoxe-de-la-faim>

La lutte pour le droit foncier des femmes, actrices de la résilience écologique

- Chronique des Nations Unies, rédigée par Tarja Halonen, « Garantir les droits fonciers des femmes pour renforcer l'égalité des sexes, la sécurité alimentaire et l'émancipation économique », 2023 : <https://www.un.org/fr/chronique-onu/garantir-les-droits-fonciers-des-femmes-pour-renforcer-l%E2%80%99%C3%A9galit%C3%A9-des-sexes-la-s%C3%A9curit%C3%A9>
- Article de Women in Law and Development in Africa, « Droits fonciers des femmes en Afrique – Une étape nécessaire au progrès », 2023 : <https://wildaf-ao.org/droits-fonciers-des-femmes-en-afrique-une-etape-necessaire-au-progres-wd2023/>
- Récit du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, « Cécile Bibiane Ndjebet milite pour les droits des femmes ainsi qu'un avenir plus vert », 2022 : <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/cecile-bibiane-ndjebet-milite-pour-les-droits-des-femmes-ainsi-quun>

Pour toute question concernant l'organisation d'un évènement, prendre contact avec votre coordination ALIMENTERRE : <https://www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

17.rue de Châteaudun.....Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50.....
F-75009 Paris

@ : info@cfsi.asso.fr.....
www.cfsi.asso.fr

